

Tableau 22 - Annuaire démographique 2002

Le tableau 22 présente les espérances de vie à des âges déterminés, pour chaque sexe, qui correspondent à la dernière année pour laquelle on dispose de données.

Description des variables : L'espérance de vie, e_x , se définit comme le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes et aux femmes qui ont atteint les âges indiqués, à supposer qu'ils continuent de connaître les mêmes conditions de mortalité observées pendant la période sur laquelle porte le tableau.

Les chiffres sont présentés séparément pour chaque sexe à partir de la naissance (âge 0) et pour les âges suivants : 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95 et 100 ans.

Dans le tableau figurent les espérances de vie calculées selon les tables de mortalité abrégées ou complètes communiquées par les pays et les zones.

Les données sont arrondies à la première décimale, indépendamment du nombre de décimales qui figurent dans le calcul initial.

Calcul des tables de mortalité : Du point de vue démographique, les tables de mortalité sont considérées comme des modèles théoriques représentant une population constamment reconstituée par les naissances et réduite par les décès. Ces modèles donnent un aperçu complet de la mortalité d'une population et reposent sur l'hypothèse que chaque cohorte théoriquement distinguée connaît, pendant toute son existence, le taux de mortalité par âge observé à un moment donné. Les mortalités correspondant à l'époque à laquelle sont calculées les tables de mortalité sont ainsi censées demeurer inchangées dans l'avenir jusqu'au décès de tous les membres de la cohorte.

Fiabilité des données : Étant donné que les chiffres figurant dans ce tableau proviennent de tables officielles de mortalité, elles sont toutes présumées sûres. En ce qui concerne les chiffres extraits de tables officielles de mortalité, on part du principe que les données de base (effectif de la population et nombre de décès selon l'âge et le sexe) ont été ajustées, en tant que de besoin, avant de servir à l'établissement de la table de mortalité.

Insuffisance des données : Les espérances de vie appellent les mêmes réserves que celles qui ont été formulées à propos des statistiques de la population en général et des statistiques de mortalité en particulier (voir les sections 3 et 4 des Notes techniques). Lorsque l'on interprète les données, il ne faut jamais perdre de vue que, par hypothèse, les cohortes de survivants sont soumises, pour chaque âge, aux conditions de mortalité de la période visée par la table de mortalité.

Données publiées antérieurement : Les espérances de vie à des âges déterminés pour chaque sexe figuraient déjà dans des éditions antérieures de *l'Annuaire démographique*. Les données présentées dans le tableau 22 actualisent les données qui portaient sur les périodes suivantes :

Éditions	Années considérées
Supplément historique (CD-ROM), 1997	1948 – 1997
Édition spéciale sur le vieillissement de la population et la situation des personnes âgées, 1991	1950 – 1990
Supplément rétrospectif, 1979	1948 – 1977
1948	1896 – 1947